

Pantalons

Pantalon



LES +

CONFORT : tissu entièrement stretch
 PROTECTION : EN 14404-3:2024 +
 poches genoux en Cordura®
 ANTI-UV : certifié EN 13758-2 UPF 40+
 FONCTIONNEL: ceinture réhaussée +
 possibilité de rallonger de 5cm +
 multiples poches outils
 RECYCLÉ: certifié GRS

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Carton
5SCP01R00L	L	10
5SCP01R00M	M	10
5SCP01R00S	S	10
5SCP01R0XL	XL	10
5SCP01R2XL	2XL	10
5SCP01R3XL	3XL	10
5SCP01R4XL	4XL	10

Des tailles peuvent n'être disponibles que sur certains pays

CONDITIONNEMENT DE VENTE



Sachet individuel

SECTEURS

Industries légères

Collectivités

Maintenance

Infrastructures, BTP, TP

Second-œuvre du bâtiment

Bricolage

Transport (hors fabrication) et logistique

Services et distribution

CONDITIONS DE LAVAGE

Nombre de lavages 20



TISSUS

Couleur	Noir
Couleur 2	Caramel
Matière	RIPSTOP 4-WAY STRETCH : 92% Polyamide recyclé GRS + 8% Élasthanne 225g/m²
	CORDURA® STRETCH : 97% Polyamide / 3% Élasthanne 215g/m2 (Genoux)
Matière 2	OXFORD: 100% Polyester

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	Compatible avec la genouillère 5KNE010	Sangle	1 anneau porte-badge / 1 porte-badge amovible
Ceinture	Ceinture élastiquée côtés + Passants	Jambes	Genoux préformés
	Marquage dans la ceinture	Renforts	Poches genoux en Cordura® stretch,
	Réhausse dos	empiècements	ouverture par le bas
	Zip YKK		Nombreux renforts en Oxford
Poches	2 poches cavalières / 2 poches revolver au dos / 1 poche cuisse zippée + « garage » / 1 poche cargo semi-flottante à soufflet renforcé + Multi-compartiments / 1 poche mètre semi-flottante à soufflet renforcé + Compartiment à rabat	Réglages	Longueur de jambe réglable: +5cm
		Coupe	Coupe slim

NORME(S)

Cet équipement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type 2777/27670-01/E00-00

Délivré par SATRA Technology Europe Ltd (2777) Bracetown Business Park- Clonee- Dublin 15 Dublin Ireland

EPI CAT. II



EN 14404-3:2024



Level 0

Protecteurs de genoux pour le travail à genoux - Partie 3 : exigences relatives à la combinaison de plaques de genouillères et de vêtements (type 2)